

**Dépôt :** 26.02.2024  
**Traitement Bureau CDV :** 04.03.2024  
**Développement/Urgence :** NON/NON  
**Délai de réponse :** 04.09.2024

**Motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée : « Pour que l'AG culturel soit accepté au Cinoche »**

**Proposition**

Le Conseil municipal est chargé :

- d'entamer les démarches auprès du Cinoche pour que le cinéma s'inscrive comme site partenaire de l'AG culturel et d'ainsi proposer aux détenteur·trice·s de l'AG l'entrée gratuite aux représentations.

**Développement**

Le but de l'AG culturel est de proposer un accès gratuit aux lieux partenaires pour les détenteur·trice·s de l'AG contre une somme de 100 francs par ans. Ainsi, l'AG facilite l'accès des jeunes jusqu'à 25 ans à la culture avec près de 300 lieux membre en toute sorte à travers la Suisse romande. Les détenteur·trice·s ont ainsi accès à des spectacles, concerts et salles de cinéma.

Des sites prévôtois proposent déjà l'entrée gratuite en échange de l'AG, notamment le centre culturel prévôtois ou le Musée jurassien des arts. Le Cinoche manque à l'appel ; en revanche, les cinémas de Malleray, Tavannes et Tramelan sont membres.

Le Cinoche aurait tout intérêt à proposer des entrées gratuites sous présentation de l'AG. En effet, l'association gérant l'AG culturel s'engage à rembourser les sites à hauteur de 5.- par entrée délivrée. Cela signifie qu'un détenteur de l'AG venant au cinéma trois fois serait plus rentable pour le Cinoche que la vente d'une place étudiant à 11.-. Ce scénario serait probable, car le cinéma bénéficierait certainement d'une fidélisation de la clientèle détentrice de l'AG. De plus, les personnes seraient peut-être accompagnées d'autres clients ou seraient plus susceptibles d'acheter un encas.

De plus, cela permettrait de limiter les dégâts de la concurrence. L'infrastructure du Clos ne fait pas d'ombre aux salles delémontaines ce qui se répercute certainement sur les entrées. De plus les détenteur·trice·s de l'AG habitant à Moutier ne vont pas hésiter à se rendre à Malleray. Tout ceci représente un manque à gagner pour le Cinoche.

Au-delà du côté financier, proposer aux jeunes de Moutier un nouveau site où utiliser son AG est un pas de plus pour rendre la vie sociale et culturelle de Moutier plus active. La programmation variée et intelligente du Cinoche devrait être plus facilement accessible à la jeunesse.

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal devrait entamer des démarches avec le Cinoche pour que l'AG culturel soit accepté au Cinoche.

**Urgence**

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 26 février 2024

**Signature (s) :**

**Jeunes progressistes de gauche, 1<sup>er</sup> signataire :**

**M. Léonard Paget (2)**  
M. Aitor Meyer